

Annexe 1 Projet de Campus cyber

La création du **Campus régional de cybersécurité et de confiance numérique** constitue le pilier central de l'ambition régionale en matière de cybersécurité et de confiance numérique. Il permettra la mise en cohérence de toutes les actions présentes et à venir et la mise en réseau des centres de ressources en cyber sécurité (CRC) territoriaux déjà initiés, suivant les recommandations de la Revue stratégique de cyberdéfense de février 2018¹.

En fédérant les talents et les acteurs de la filière cybersécurité autour de projets innovants et collaboratifs, le campus cyber sera la vitrine à l'international de l'écosystème néo-aquitain en cybersécurité. Le Campus néo-aquitain a pour vocation d'accélérer la mise en œuvre des ambitions régionales en matière de cybersécurité.

Pour assurer la pertinence de cette initiative et son ancrage fort dans le territoire, un service opérationnel est développé, qui apporte un premier service aux entreprises et collectivités du territoire en prenant en charge la création et la mise en œuvre d'un **centre de réponse aux attaques informatiques (CSIRT)**. Ce service permet la centralisation et la qualification des incidents survenus dans la région et la mise en relation de l'entité victime avec les organisations en charge de l'accompagner dans la résolution de l'incident (prestataires et services de police et gendarmerie).

Le déploiement rapide de ce service et sa mise en relation avec des partenaires nationaux et européens (CERT-FR, Basque CyberSecurity Centre, par exemple) est le garant de l'adhésion de l'ensemble de la communauté au Campus, car celui-ci est développé sur une mission d'assistance, actuellement absente au niveau régional et revêtant un caractère d'intérêt général.

Le Campus s'appuie sur la connaissance de l'incidentologie régionale pour alimenter les formations proposées en son sein et s'assurer de la pertinence des projets d'innovations qu'il porte.

Le positionnement territorial très fort du Campus et renforcé par ses relations opérationnelles avec des acteurs européens lui permet également d'entraîner la communauté des entreprises néo-aquitaines dans des projets européens de grande envergure, nécessitant la plupart du temps la formation de consortium transnationaux.

Localisée sur le site AMPÉRIS à Pessac, sur le territoire métropolitain, cette association a pour objet de partager et de propager la culture et les savoir-faire de la cybersécurité néo-aquitaine sur l'ensemble du territoire afin de développer un espace numérique de confiance. Pour ce faire, les membres de l'association travaillent de concert pour renforcer les synergies entre les acteurs privés et publics, autour des quatre principaux piliers :

- **Opération** : Développer la capacité de chacun à maîtriser le risque numérique.

L'association contribue au renforcement de la résilience des acteurs de l'écosystème en développant les collaborations entre les acteurs publics et privés, en mettant en relation les structures attaquées

¹ *Revue stratégique de cyberdéfense, SGDSN, 12 février 2018.*

et les acteurs qualifiés et référencés de la remédiation. De plus, elle favorise et encourage la réflexion ainsi que les travaux prospectifs liés à la prévention et au traitement des menaces cyber. Ce pilier se traduira en outre par la mise en œuvre d'un centre opérationnel de réponse aux incidents informatiques (CSIRT), ouvert gratuitement à toutes les organisations de Nouvelle-Aquitaine et travaillant en réseau avec la communauté française et européenne des CSIRT.

- **Formation** : Accroître les compétences globales des organisations.

L'association a pour vocation de favoriser les actions de sensibilisation et de formation à la prise en compte du risque cyber auprès des entreprises, des collectivités, des établissements publics et associations. Elle accompagne les acteurs bénéficiaires et les oriente en cas de projet de formation, de reconversion ou de montée en compétence (cursus, formation initiale ou continue, etc.) dans le domaine de la cybersécurité.

- **Innovation** : Soutenir les projets innovants en matière de cybersécurité.

L'association stimule l'innovation au sein de son écosystème en favorisant les mises en relations entre acteurs publics et privés dans le cadre de projets de recherche communs, en soutenant leur concrétisation et en les mettant en avant.

- **Mobilisation** : Dynamiser le secteur en développant les synergies entre les différentes parties prenantes.

L'association contribue à développer l'écosystème régional dans le domaine de la cybersécurité en faisant connaître les dispositifs et les actions mis en œuvre, en favorisant les rencontres et les échanges entre les différents acteurs, en soutenant les initiatives collectives (consortium, groupes de travail ou de réflexion, etc.), de façon à stimuler les synergies et les vocations.

Elle vise à dynamiser l'ensemble de la filière par la coopération tant intra-territoriale, par une mise en avant des savoir-faire des acteurs locaux, qu'inter-territoriale avec des relais d'innovation et de communication sur l'ensemble du territoire régional, national et européen.

Elle repose sur la participation de ses membres à l'élaboration de productions communes : Référentiels et contenus pédagogiques, ressources logicielles et/ou matérielles, rapports, synthèses..., au bénéfice de la communauté. Elle nécessite donc une participation effective et soutenue de ses membres actifs.